

Numéro d'autorisation du tournoi : EN COURS



Arbitrage

Le Juge Arbitre principal est **Monsieur PETIT Nicolas** et le Juge Arbitre adjoint est **Monsieur BRIOT Jérémy**. Les décisions des Juges Arbitres sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier tout joueur ne respectant pas le règlement. Toute contestation ou réclamation devra être présentée par le responsable du club. Les matchs seront auto arbitrés jusqu'aux finales. Gestion par le logiciel BADPLUS.



Tableaux

Simple Dames, Simple Hommes OU Double Mixte le samedi Double Dames, Double Hommes le dimanche

Possibilité de jouer 2 tableaux, dont les 2 doubles. 1 tableau par jour (**interdiction de faire du simple et du mixte**). Le tournoi est ouvert aux classements NC/P12/P11/P10/D9/D8/D7/R6/R5/R4 pour les catégories Vétérans, Seniors, Juniors U19, Cadets U17 et Minimes U15 (en règle avec la FFBAD et en possession de leur licence). Le tableau retenu pour chaque joueur sera celui correspondant à sa cote FFBAD au 16 juin 2017.

Les regroupements prévus sont modifiables en fonction des inscriptions (NC/P11 ; P10/D9 ; D8/D7 ; R OU NC/P ; D ; R). Organisation par poules de 3 ou 4 avec 2 sortants, suivis de phases finales en élimination directe. Chaque tableau se déroulera en une seule et même journée. Le nombre de places dans chaque tableau est limité. Tarifs : 12 € pour un tableau et 17 € pour deux tableaux.



Volants

Les volants utilisés sont les OLIVER APEX 100 pour les joueurs classés, et les YONEX MAVIS 370 pour les joueurs NC. Les volants sont à la charge des joueurs (partage).



Déroulement

Le tournoi est régi par les règles officielles du badminton 2017 dictées par la FFBAD (dernière édition : novembre 2016) et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous.

Le tournoi se déroule en 2 sets gagnants de 21 points suivant les règles de la FFBAD. Tout joueur devra avoir sa licence et se faire pointer à la table de marque dès son arrivée dans la salle. Il ne doit pas faire l'objet d'une sanction fédérale. Pour le bon déroulement du tournoi les organisateurs se réservent le droit, en consultation avec les juges-arbitres, de modifier les tableaux et de ne pas retenir les dernières inscriptions. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée au club.

A l'appel de son nom, le joueur a 3 minutes d'échauffement sur le terrain (test des volants compris). S'il ne se présente pas dans les 5 minutes suivant son appel, il pourra être déclaré forfait par le juge arbitre. Le temps minimum de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord de l'intéressé. Les horaires et l'ordre des matchs ne sont affichés qu'à titre indicatif et pourront être modifiés par décision du juge-arbitre. Tout joueur doit être présent dans la salle une heure avant son match.

Tout volant touchant l'une quelconque des parties de la structure sera compté « faute » en cours de jeu et « let » pour le premier service (**un seul second service par set et par joueur en simple ou paire en double**).

Une tenue de badminton conforme au règlement de la FFbAD sera exigée sur les terrains. Le joueur devra avoir un comportement correct sur le terrain. Tout joueur désirant s'absenter du lieu du tournoi devra prévenir le juge-arbitre et la table de marque sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match. Le licencié qui reçoit un carton (noir ou rouge) se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.

L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge-arbitre avant son premier match.

Toute participation au tournoi implique le respect du présent règlement.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la compétition, d'incidents et d'accidents en dehors des matchs.

La date limite d'inscription est fixée au 18 juin 2017. Le tirage au sort est fixé au 25 juin 2017. La cote des joueurs prise en compte pour la constitution des tableaux sera celle arrêtée au 16 juin 2017. Les droits d'engagement sont exigibles à l'inscription. Seules les inscriptions par courrier seront prises en compte. **Pas d'inscription par mail ou via Badiste.**

En cas de surnombre d'inscriptions reçues et payées avant la date limite, priorité sera donnée à la date de réception du courrier. Pour les tableaux de doubles et de mixtes, l'inscription d'une paire ne sera prise en compte qu'à réception des deux inscriptions. Si les inscriptions de la paire ne parviennent pas le même jour, la date de prise en compte de l'inscription sera celle de la deuxième réception.

Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

En cas de forfait, les justificatifs devront être adressés à la Ligue des Pays de la Loire de Badminton (dans les 5 jours suivants le tournoi) au 101 rue Dupetit Thouars, 49000 ANGERS. Sans justificatif, le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois en cas de récidive.

